



Conseil de sécurité

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

New York, le 24 avril 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Monsieur le président,

Comme mes collègues, je voudrais commencer par remercier la Coordinatrice de l'action humanitaire et de la reconstruction à Gaza, Madame Sigrid Kaag, de son rapport et de son engagement.

Quatre mois ont passé depuis l'adoption de la résolution 2720. Quatre mois durant lesquels vous avez déployé tous les efforts possibles pour coordonner l'acheminement de l'aide à la population civile, alors que nous faisons face, et nous continuons à faire face, à une catastrophe humanitaire à Gaza.

Le Secrétaire-général l'a dit en début d'année : l'acheminement de l'aide humanitaire ne consiste pas à compter les camions. Il s'agit de veiller à ce que le volume et la qualité d'aide nécessaires parviennent aux personnes dans le besoin, tel que l'exige le droit international humanitaire.

A cette fin, nous attendons des parties qu'elles mettent enfin pleinement en œuvre les résolutions contraignantes que ce Conseil a adoptées depuis les actes de terreur du Hamas le 7 octobre, que la Suisse a fermement condamnés. Il en va de même de l'ordonnance de la Cour internationale de justice, selon laquelle Israël doit prendre sans délai toutes les mesures nécessaires et effectives, en étroite coopération avec l'ONU, pour assurer – sans restriction et à grande échelle – la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire requis de toute urgence à la population.

Ce Conseil doit faire respecter les résolutions qu'il a lui-même adoptées. Les effets attendus immédiatement ont été souligné maintes fois : la protection effective de la population civile, la mise-en-place d'un cessez-le-feu, l'accès humanitaire à la population dans le besoin, et la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages. Nous devons insister de manière tout aussi urgente pour une désescalade régionale.

A défaut, chaque jour engendrera de nouvelles victimes civiles. La perspective d'une offensive militaire d'envergure à Rafah est inacceptable car elle aggraverait encore la situation de la population civile en proie aux déplacements, aux hostilités, aux épidémies et à la famine.

Le Conseil de sécurité doit insister pour que les parties mettent en œuvre immédiatement leurs obligations de droit international.

L'utilisation de la famine comme méthode de guerre est strictement interdite par le droit international humanitaire et constitue un crime de guerre.

Tous les acteurs humanitaires à Gaza, y compris l'UNRWA, doivent pouvoir accéder à la population dans le besoin de manière sûre et sans entraves. Pour ce faire, l'aide humanitaire doit pouvoir être acheminée par tous les points de passage, puis distribuée dans toute la bande de Gaza, en particulier au Nord. Les informations selon lesquelles l'aide acheminée à Gaza a atteint hier leur plus haut niveau depuis le 7 octobre sont encourageantes. Cela est toutefois de loin insuffisant et les efforts doivent être intensifiés.

Nous rappelons que les entraves arbitraires à l'accès humanitaire sont également interdites par le droit international humanitaire, à l'instar des attaques dirigées contre le personnel, les installations et le

matériel humanitaires. Le personnel onusien, humanitaire et médical, ainsi que les infrastructures de l'ONU et d'autres organisations humanitaires doivent être strictement protégés.

Il est impératif que ce Conseil s'exprime sur cette problématique au-delà de contextes spécifiques. La Suisse est en contact avec tous les membres du Conseil sur un projet de résolution à cet égard.

Enfin, la Suisse appelle à ce que des enquêtes indépendantes soient menées sur toutes les violations du droit international humanitaire commises au Proche Orient. Les auteurs de toutes ces violations doivent être amenés à rendre des comptes.

Monsieur le président,

Je le répète : la mise en œuvre immédiate des résolutions de ce Conseil, un cessez-le-feu, l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza de manière sûre, rapide et sans entrave ainsi que la libération des otages doivent être notre priorité. En tant que membres du Conseil de sécurité, nous devons redoubler d'efforts pour y parvenir le plus rapidement possible, et pour éviter à tout prix une escalade régionale encore plus grave.

C'est une condition *sine qua non* si l'on veut redonner aux populations la perspective d'un avenir pacifique où elles pourront vivre dans la dignité et la sécurité. La Suisse reste prête à soutenir les efforts qui peuvent faire renaître l'espoir de paix à travers une solution avec deux Etats démocratiques, Israël et Palestine, vivant côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, basées sur les frontières de 1967, y compris avec Gaza en tant que partie intégrante d'un Etat palestinien.

Je vous remercie.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Mister President,

Like my colleagues, I would like to begin by thanking the Humanitarian and Reconstruction Coordinator for Gaza, Sigrid Kaag, for her report and her commitment.

Four months have passed since the adoption of resolution 2720. Four months during which you have made every effort to coordinate the delivery of aid to the civilian population, at a time when we are facing, and continue to face, a humanitarian catastrophe in Gaza.

As the Secretary-General said at the beginning of the year, delivering humanitarian aid is not about counting trucks. It's about ensuring that the necessary volume and quality of aid reaches those in need, as required by international humanitarian law.

To this end, we expect the parties to finally fully implement the binding resolutions this Council has adopted since Hamas's acts of terror on October 7, which Switzerland has strongly condemned. The same applies to the International Court of Justice's order that Israel take all necessary and effective measures without delay, in close cooperation with the UN, to ensure - without restriction and on a large scale - the provision of urgently needed basic services and humanitarian aid to the population.

This Council must ensure compliance with the resolutions it has itself adopted. The effects expected immediately have been emphasized many times: the effective protection of the civilian population, the implementation of a ceasefire, humanitarian access to the population in need, and the immediate and unconditional release of all hostages. We must insist just as urgently on regional de-escalation.

Failing this, every day will bring new civilian victims. The prospect of a large-scale military offensive at Rafah is unacceptable, as it would further aggravate the situation of the civilian population, which is prey to displacement, hostilities, epidemics and famine.

The Security Council must insist that the parties immediately implement their obligations under international law.

The use of starvation as a method of warfare is strictly prohibited by international humanitarian law and constitutes a war crime.

All humanitarian actors in Gaza, including UNRWA, must have safe and unhindered access to the population in need. To achieve this, humanitarian aid must be able to flow through all crossing points and then be distributed throughout the Gaza Strip, particularly in the north. Reports that aid to Gaza

yesterday reached its highest level since October 7 are encouraging. However, this is far from sufficient, and efforts must be stepped up.

We recall that arbitrary obstruction of humanitarian access is also prohibited under international humanitarian law, as are attacks on humanitarian personnel, facilities and equipment. UN, humanitarian and medical personnel, as well as the infrastructures of the UN and other humanitarian organizations, must be strictly protected.

It is imperative that this Council speaks out on this issue beyond specific contexts. Switzerland is in contact with all Council members on a draft resolution in this regard.

Finally, Switzerland calls for independent investigations into all violations of international humanitarian law committed in the Middle East. The perpetrators of all these violations must be held to account.

Mister President,

I repeat: the immediate implementation of the resolutions of this Council, a ceasefire, the safe, swift and unimpeded delivery of humanitarian aid to Gaza, and the release of the hostages must be our priority. As members of the Security Council, we must redouble our efforts to achieve this as quickly as possible, and to avoid at all costs an even more serious regional escalation.

This is a sine qua non if we are to give people back the prospect of a peaceful future in which they can live in dignity and security. Switzerland remains ready to support efforts that can revive the hope of peace through a solution with two democratic states, Israel and Palestine, living side by side, in peace, within secure and recognized borders, based on the 1967 borders, including Gaza as an integral part of a Palestinian state.

Thank you.